

# BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2010 N°37/  
20 septembre 2010

- Décision du 13 septembre 2010 modifiant la décision du 1<sup>er</sup> septembre 2010  
portant délégation de signature à M. Patrick Butte, directeur interrégional de VNF

P 2

## **DIR SUD-OUEST**

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.

Toute demande doit être adressée à la division administration générale/défense du siège de l'établissement,  
175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 820 - 62408 BETHUNE Cedex

**DECISION DU 13 SEP. 2010**  
**MODIFIANT LA DECISION DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2010 PORTANT DELEGATION DE**  
**SIGNATURE A M. PATRICK BUTTE, DIRECTEUR INTERREGIONAL DE VOIES**  
**NAVIGABLES DE FRANCE,**

**Le directeur général de Voies navigables de France,**

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> septembre 2010 de M. Marc Papinutti, directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de signature à M. Patrick Butte, directeur interrégional de Voies navigables de France, chef du service de la navigation de Toulouse,

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Il est inséré, après l'article 1<sup>er</sup> de la décision du 1<sup>er</sup> septembre susvisée, un article 1-1 ainsi rédigé :  
« **Article 1-1** Délégation est donnée à Mme Marie-Hélène Pouchard, directrice adjointe lorsqu'elle assure la suppléance de M. Patrick Butte, directeur interrégional de Voies navigables de France, chef du service de la navigation de Toulouse, à l'effet de signer, dans les mêmes limites, tous les actes mentionnés à l'article 1<sup>er</sup>. »

**Article 2**

La présente délégation sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Béthune, le **13 SEP. 2010**

Le directeur général

Marc Papinutti